

## Le handicapping évolue

La saison 2016 verra une évolution du système de handicapping pour un système plus flexible et plus adapté à la pratique du golf en France aujourd'hui. Explications.

Partager cette page sur les réseaux sociaux

La nouvelle méthode de handicapping annoncée répond aux objectifs suivants : créer un système plus flexible et tenir compte du fait que la plupart des joueurs sont des golfeurs dits « de loisir » jouant peu de compétitions au cours d'une année. Concrètement, elle se traduit par la mise en place d'un système assez directif pour les catégories 1 à 3 et beaucoup plus flexible pour les autres catégories d'**index supérieures à 18,4**. Les détails ci-dessous :

- Mise en place d'un nouvel algorithme pour le calcul de la ZTA (zone tampon ajustée) afin de limiter l'utilisation de celle-ci lorsque les conditions de jeu sont normales.
- Suppression des ajustements +3 et +4 résultant de l'application de la ZTA. Désormais les seuls ajustements liés à la ZTA sont -1, +1, +2 et « no counting ».
- Mise en place d'un nouvel algorithme pour la révision annuelle des index.
- **Suppression de la remontée des index au-dessus de 18,4 en cas de contre-performance.**
- **Exclusion des joueurs d'index supérieur à 18,4 pour l'application de la ZTA.** (lié au point précédent)
- Mise à disposition des clubs du système de révision des index à partir d'Extranet.

### Précisions sur la révision annuelle des index

**Ce système est appliqué aux joueurs ayant rendu au minimum 8 cartes.** Il indique pour les joueurs concernés (moins de 5%) le nouvel index proposé qui doit ensuite être validé ou non par le club. Pour information, ce système pourrait aussi faire partie intégrante du nouveau système de handicapping mondial en 2020.

Catégorie 1 = 0 à 4,4

Catégorie 2 = 4,5 à 11,4

Catégorie 3 = 11,5 à 18,4

Catégorie 4 = 18,5 à 26,4

Catégorie 5 = 26,5 à 36

Catégorie 6 = 37 à 54